

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Lennart Meri, Président de la République d'Estonie, sur les relations et la coopération entre la France et l'Estonie et entre la France et les pays baltes en général, l'adhésion de l'Estonie à l'Union européenne et à l'OTAN, le statut des "petits pays" dans l'Union européenne et la questions des ambassades des pays baltes en France, Tallinn, Estonie, le 28 juillet 2001.

LE PRESIDENT MERI - Mesdames, Messieurs, je suis très ravi de voir ici dans la ville de Tallinn, d'accueillir le Président de la République française, mon grand ami Jacques CHIRAC.

Nous avons eu un joli matin près de la baie de Tallinn, sur la presqu'île de Viimsi. Nous étions au milieu de la tranquillité d'un pays du nord. C'était un moment où nous avons pu discuter tranquillement quatre points principaux qui intéressent la France et l'Estonie.

Nous avons parlé naturellement de l'Union européenne. Nous savons que la France apprécie les progrès qu'a faits l'Estonie sur sa voie vers l'Union européenne. La France apprécie le fait que l'Estonie, pour l'instant, ait réussi à clore 19 chapitres. Elle pense que l'Estonie connaît des progrès en matière de transformation de sa vie économique. Ici, nous n'avons pas de problème. Et la France soutient notre mouvement vers l'Union européenne.

Vous savez que l'Estonie s'est donnée comme but d'être en décembre 2002 prête pour adhérer à l'Union européenne. Et nous sommes très contents bien sûr qu'en 2004, nous pourrions élire le Parlement européen.

Deuxième point, nous avons parlé de la deuxième priorité de la politique étrangère de l'Estonie, la volonté de l'Estonie d'adhérer à l'OTAN. Et la France a affirmé encore une fois que chaque Etat est libre, a la possibilité de choisir les garanties de sécurité que l'Etat et le peuple souhaitent. Et moi, je suis ravi de savoir que l'Union européenne et l'OTAN, également, aux yeux des Français, sont les deux faces de la même pièce de monnaie.

Nous avons parlé des problèmes bilatéraux. Ici, il n'y a pas de problème politique. La France et l'Estonie, les relations entre l'Estonie et la France pendant notre histoire n'ont jamais été aussi amicales et aussi denses que maintenant, si on parle d'un point de vue politique. Si on parle sur le plan économique, je suis content de pouvoir vous dire que Monsieur Jacques CHIRAC est arrivé ici avec une grande délégation d'entrepreneurs français. Et l'intérêt pour l'investissement en Estonie est grand en France. Il y a un grand intérêt parce que l'Estonie, avec son système économique, est un pays stable, est un futur membre de l'Union européenne et aujourd'hui, plus que jamais, c'est le meilleur moment de faire connaissance avec l'Estonie, d'ouvrir les portes en Estonie, pour que nos relations économiques soient aussi bonnes et aussi denses que nos relations politiques.

Quatrième point, je voudrais encore avec beaucoup de plaisir affirmer que l'Estonie et la France ont trouvé la solution pour un problème qui, sentimentalement, m'a touché personnellement. Cela concerne le bâtiment de notre légation à Paris. Notre légation à Paris qui, après la chute de Paris en 1941, n'a pas pu être utilisée par les Estoniens. Maintenant, cette question, ce problème, a été résolu financièrement et je suis très, très content que notre ambassadrice en France, et aussi ses successeurs, pourront avoir une petite ambassade, mais une ambassade très, très effective.

Cela sera tout de ma part et merci.

LE PRESIDENT - Mesdames, messieurs, je n'ai pas besoin de vous dire ma joie d'être aujourd'hui en Estonie pour terminer mon voyage dans les pays baltes et nordiques. D'abord parce que c'est un pays attachant avec lequel nous avons des relations anciennes et fortes. Mais aussi parce que les liens qui m'unissent depuis longtemps avec le Président Lennart MERI sont des liens de confiance, d'amitié et, je me permets de le dire, d'affection. Egalement des liens d'estime. J'avais été très heureux lorsqu'il y a deux ans, un grand jury européen présidé par notre compatriote Jacques DELORS avait donné au Président MERI le titre d'Européen de l'année, marquant ainsi l'engagement du Président MERI dans la construction européenne et aussi, naturellement, l'importance qu'il attache à la place de l'Estonie, avec toute son identité, dans l'Europe de demain.

Nous avons évoqué tous ces problèmes dans un cadre particulièrement agréable, dans sa maison de la presqu'île de Viimsi que je ne connaissais pas et que j'ai beaucoup admirée. C'était sous un soleil radieux et au bord de la mer, des conditions exceptionnelles pour évoquer des sujets sérieux.

Ces sujets, le Président MERI les a rappelés. Les questions européennes, je n'y reviendrai pas, sauf pour répondre aux questions, naturellement, des journalistes. La France soutient activement la candidature de l'Estonie qui, vous le savez, est au premier rang parmi les candidats qui doivent, sans aucun doute, entrer dès la fin de 2002. Ceci en raison des efforts exceptionnels qui ont été faits ici, des réformes qui ont été accomplies et du résultat qui a été souligné par la Commission européenne.

Nous avons également parlé des problèmes de sécurité, comme l'a dit le Président MERI qui a insisté, aussi, sur le désir de l'Estonie d'intégrer l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN. Et je lui ai donné mon sentiment sur ce point. Vous connaissez la position de la France : chaque pays est par définition, c'est sa souveraineté qui est en cause, chaque pays est libre de choisir l'alliance qui lui convient. Et, par conséquent, personne ne peut lui contester ce droit. C'est un principe du Droit international. J'ajoute qu'il va de soi, et je crois que les ministres l'ont évoqué aussi ce matin dans leur réunion, que l'appartenance à l'Union européenne est un moyen supplémentaire, un argument supplémentaire pour l'Estonie, mais aussi d'ailleurs pour les deux autres pays baltes, pour entrer dans l'organisation de l'OTAN.

Nous avons ensuite évoqué les problèmes bilatéraux, en constatant, comme d'ailleurs avec les pays autres baltes, que nos relations politiques étaient excellentes mais que nos relations économiques étaient très insuffisantes, et que nous devons faire un effort, et que, là, il y avait une responsabilité spécifique de la France pour améliorer nos relations économiques tant en ce qui concerne le commerce qu'en ce qui concerne les investissements.

J'ai tenu à souligner la reconnaissance de la France pour les efforts importants faits par l'Estonie dans le domaine de l'apprentissage de la langue française. Le Président parle de façon absolument parfaite, ce qui me fait toujours plaisir, c'est ce que je trouve un peu émouvant, mais comme c'est un homme de grande culture, il doit parler des quantités de langues, mais notamment le français très bien.

Et, enfin, comme il a bien voulu le dire, nous en avons terminé avec ce problème irritant, ce contentieux que nous traînions depuis maintenant soixante ans je crois, et avec les trois pays baltes et nordiques, avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, qui était le problème de leurs ambassades, ce que l'on appelait les légations. Nous n'arrivions pas à régler ce problème. La France a décidé de faire une ouverture, les discussions ont été engagées. Sur un vieux

contentieux de cette nature, ces discussions étaient forcément difficiles, personne ne voulait naturellement perdre la face. Et tout cela méritait néanmoins d'être soldé.

Alors, nous avons enfin réussi à solder ce problème pour les trois pays baltes et nordiques. Dans l'ordre chronologique avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, dans les meilleures conditions possibles. Personne n'a perdu la face. Tout le monde a défendu ses intérêts et ce problème est aujourd'hui réglé. Je voudrais remercier nos ambassadeurs, nos six ambassadeurs qui ont été extrêmement actifs pour préparer ce dossier. Je voudrais remercier les directeurs compétents des ministères des Affaires étrangères des quatre pays, la France et les trois pays baltes et nordiques qui se sont donnés beaucoup de mal. Et je voudrais remercier les trois gouvernements, et notamment les ministres, qui ont accepté de faire des efforts importants, qu'ils n'avaient jamais acceptés auparavant, de façon à solder ce contentieux, le seul qui existait entre la France et les pays baltes et nordiques.

Alors, je dois dire qu'il m'est agréable que ce soit à l'occasion de cette visite d'Etat, la première dans ces pays depuis que mon prédécesseur, Monsieur François MITTERRAND y était venu, au lendemain de la reprise des relations diplomatiques en 1992, que l'on ait pu régler ces problèmes.

Voilà ce que je voulais ajouter à ce qu'a dit le Président MERI et nous sommes, lui et moi, à votre disposition pour répondre aux questions.

QUESTION - Une question pour les deux présidents. Concernant les futurs membres de l'Union européenne, tous sont des petits pays, sauf la Pologne, par leur population. Comment est-ce que leur intégration va influencer l'Union européenne ?

LE PRESIDENT - Vous savez, l'Union européenne, comment est-elle née ? Elle est née de la volonté de l'Allemagne et de la France d'éliminer la guerre et d'enraciner la démocratie. Elle a commencé avec six pays, trois, entre guillemets, "grands pays" : la France, l'Allemagne et l'Italie, et trois, entre guillemets, "petits pays" : le Luxembourg, la Belgique et la Hollande. Je dis bien "entre guillemets", parce que, dès le départ, cette notion de "petit" ou de "grand" pays a été effacée. Dans la communauté, dans l'Union telle qu'elle existe, la décision ne se fait pas en fonction de la taille des pays. Elle se fait naturellement en fonction des intérêts, des traditions, des ambitions. Mais l'expérience constante nous montre que ces intérêts, ces traditions, ces ambitions rassemblent à la fois des "petits" et des "grands" pays. Et quand nous disons "petit" ou "grand", nous parlons naturellement démographie et non pas culture.

D'autre part, dans notre Union, chaque pays est très attentif à conserver son identité, sa langue, sa culture. Et l'Union est aussi un moyen de les protéger, notamment face à une sorte de mondialisation qui risquerait, si on n'y prenait pas garde, de détruire la diversité culturelle du monde. L'intégration dans l'Union européenne, très attentive, très respectueuse de la diversité culturelle, est un moyen aussi pour chaque Etat membre de protéger sa culture, sa langue, son identité, son histoire, ses traditions, ses valeurs. Parce que c'est comme cela que fonctionne l'Union.

Donc, je le répète, il n'y a pas de "petits" et de "grands" pays, il y a des pays qui, autour de la table, ont tous la même vocation à défendre leurs intérêts.

LE PRESIDENT MERI - Je pense que, pour le petit pays qu'est l'Estonie, son angoisse devant l'Union européenne, nous l'avons héritée de notre passé. Et je pense que nous l'avons également héritée de la vision qui consiste à rechercher comment on peut être plus efficace, comment produire mieux des angrais pour un grand champ de betteraves d'un coin à l'autre. Et cette image, c'est une image de mort. Cette image n'a rien en commun avec l'Europe. La force de l'Europe, je le crois, vous ne le croyez pas, c'est justement dans sa diversité. Cette diversité, ces façons de penser qui sont diverses, cette façon d'aborder un sujet de plusieurs points de vues, cela, c'est le grand résultat de cette petite presque île que j'ai appelée dans l'un de mes livres la queue du cheval eurasiens. Cette diversité qui a fait que cette petite presque île est devenue le centre du monde.

Donc, mes concitoyens, mes chers concitoyens, n'ayez pas peur devant l'Europe, parce que l'Europe a surtout besoin de diversité, de différentes cultures, de différentes musiques, de différentes couleurs. Cela, c'est le secret de l'Europe.

différentes couleurs. Cela, c'est le secret de l'Europe.

QUESTION - Monsieur CHIRAC, vous avez dit, il y a quelques minutes que la France soutenait activement la candidature estonienne à l'Union européenne. Et vous n'avez pas utilisé le mot activement quand vous avez parlé de l'OTAN. Est-ce que la France va soutenir la candidature de l'Estonie à l'OTAN aussi fortement et aussi activement ?

LE PRESIDENT - La France n'a pas le même rôle dans les deux organisations, naturellement. S'agissant de l'Union européenne, je ne reviendrai pas dessus, chacun connaît la position de la France. Mais, s'agissant de l'Alliance atlantique, je voudrais dire ceci. L'Alliance atlantique est engagée dans un processus d'élargissement. Elle est engagée dans ce processus. Et ce processus d'élargissement correspond bien à l'évolution de notre continent qui tend à devenir homogène et rassemblé. Et ce processus a donc vocation à se poursuivre et les pays baltes ont, par conséquent, vocation à s'intégrer dans ce processus d'élargissement de l'OTAN.

Les pays baltes et nordiques, en effet, ont choisi librement cette option. C'est leur choix et cette aspiration est naturellement tout à fait légitime. La France la comprend parfaitement et la France accueille cette aspiration favorablement, naturellement. Car, je le disais tout à l'heure, chaque pays doit pouvoir décider souverainement du système d'alliance auquel il souhaite appartenir. C'est un principe du Droit international. Cela tient à la souveraineté de chaque pays. Et, dans le cas particulier, les pays baltes et nordiques ont décidé de choisir l'Alliance atlantique. Personne ne peut leur contester ce droit.

Alors, naturellement, j'ajouterai que l'élargissement de l'OTAN ne doit pas avoir pour effet de créer en quelque sorte une nouvelle ligne de fracture en Europe. C'est pourquoi je pense qu'il faut faire les choses dans des conditions qui ne soient pas ressenties par quiconque et, disons les choses clairement, par la Russie, comme un acte agressif, bien entendu. Et pour cela, il appartient à l'OTAN et aux nouveaux membres d'avoir un comportement qui soit à cet égard tout à fait clair. L'OTAN est une alliance défensive et, par conséquent, la Russie ne doit en aucun cas s'inquiéter d'un élargissement de l'OTAN.

Je répète également que l'appartenance à l'Union européenne est évidemment une raison de plus pour les pays baltes et nordiques dans le sens de l'intégration dans l'OTAN. Elle est d'autant plus justifiée qu'ils sont membres de l'Union européenne.

QUESTION - J'ai deux questions au Président français. D'abord, Monsieur le Président de la République, il y a 4 ans, à l'Elysée, à Paris, vous avez dit que la France aiderait l'Estonie à accélérer son adhésion à l'Union européenne. Est-ce que vous pourriez dire quel a concrètement été son soutien ? Deuxièmement, la France, depuis le sommet de Madrid, a soutenu l'adhésion de la Roumanie. Est-ce que la France est aussi décidée à soutenir la Roumanie à adhérer à l'Union européenne que l'Estonie ?

LE PRESIDENT - La France a toujours dit, et notamment j'ai toujours dit, à la fois que nous souhaitons l'adhésion de l'Estonie et que nous aiderions l'Estonie autant qu'il nous était possible de le faire. Soit en soutenant le point de vue de l'Estonie au sein de l'Union européenne, nous n'étions pas les seuls naturellement, soit en répondant aux demandes de coopération de l'Estonie dans certains domaines, pour lui faciliter ses négociations. Mais je dois à la vérité dire que l'Estonie n'a pas eu besoin du soutien de la France. Elle s'est très bien soutenue toute seule. Elle a fait une politique de réformes et de développement exemplaire, ce qui fait qu'aujourd'hui, elle est dans les tout premiers pays susceptibles d'adhérer, puisque 19 chapitres ont été provisoirement clos et que c'est, je dirais, un record parmi les pays candidats. Par conséquent, il ne me reste qu'à souhaiter, dans ce domaine, que l'Estonie achève son parcours aussi brillamment qu'elle l'a engagé et que les négociations puissent se conclure d'ici la fin de 2002 de façon à ce que l'Estonie puisse participer à l'élection du Parlement européen de 2004.

Mais, je le répète, tout ceci a été dû naturellement aux efforts d'adaptation du peuple estonien et à la volonté de ses dirigeants. Et vous savez, je vous le rappelais tout à l'heure, que le Président Lennart MERI avait été, il y a je crois deux ans, désigné comme Européen de l'année par un grand comité de sages européens qui était présidé par Jacques DELORS, ancien Président de la Commission européenne, qui est d'ailleurs français. On n'a pas choisi quelqu'un d'autre, on a choisi le Président MERI parce qu'il incarnait en quelque sorte cette sagesse et cette vision de

l'avenir et cette vision de l'Europe qui est à la fois nécessaire et protectrice pour l'ensemble des pays qui constitueront la future Union, et notamment bien entendu pour l'Estonie. Mais, enfin, la France est toujours aux côtés de l'Estonie, cela ne change pas.

S'agissant de la Roumanie, la France a toujours eu des liens traditionnels, historiques, culturels forts avec ce pays. Ils viennent encore de s'exprimer à l'occasion d'une visite officielle que le Premier ministre français a rendue la semaine dernière en Roumanie. Ces liens sont, je le répète, forts. Alors, il faut reconnaître que la Roumanie a souffert du régime communiste peut-être plus que d'autre pays et que, c'est vrai, elle n'est pas, elle, contrairement à l'Estonie, très en avance. Raison de plus pour l'aider.

La France est favorable à l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. Elle reconnaît à la fois les difficultés qui existent et les efforts qui sont faits, mais aussi, surtout, ceux qui doivent encore être faits. Et la France se tiendra aux côtés de la Roumanie dans ses efforts. Mais je reconnais que nous ne sommes pas là au même niveau que l'Estonie en ce qui concerne l'adhésion.

QUESTION - Est-ce que l'Estonie peut avoir confiance en un vote favorable de l'OTAN au sommet de l'an 2002 pour une invitation ?

LE PRESIDENT - C'est une question à laquelle je ne suis pas en mesure de répondre. Je souhaite que, je vous l'ai dit, l'OTAN continue de s'élargir. Mais je ne peux pas vous dire ce que l'OTAN décidera. Ce n'est pas à moi d'en préjuger.

QUESTION - C'est la dernière étape de ce voyage, donc l'occasion de faire quand même un bref bilan de ces trois jours. Je vais vous demander un bref bilan de ces trois jours que nous venons de passer dans les pays baltes et nordiques.

LE PRESIDENT - Ce bilan est positif et, comme tous les bilans, il comporte un passif. Alors, à l'actif, il y a globalement, pour ces trois pays baltes et nordiques, une extraordinaire, étonnante évolution depuis dix ans, que l'on observe en se promenant dans les villes ou en examinant les résultats de l'économie ou le niveau de vie des habitants. Naturellement, il y a des nuances entre chaque pays mais je fais un bilan global.

Ce qui fait, deuxième point positif, que ces pays sont pratiquement prêts à adhérer et on peut espérer ou escompter que les dernières difficultés pourront être surmontées d'ici la fin de 2002.

Alors, c'est plus ou moins vrai, c'est particulièrement vrai pour l'Estonie, c'est moins pour d'autres, mais, globalement, on peut imaginer que les trois pays seront en mesure d'adhérer. On peut l'espérer.

Troisième élément de l'actif du bilan, les relations politiques entre la France et ces trois pays sont des relations excellentes, ce qui naturellement a pour conséquence que nous exprimons une grande satisfaction à l'idée de les retrouver à la table du Conseil, parce que nous savons que ce sont des pays avec lesquels nous aurons des grandes facilités de discussion, d'entente, parce que nous partageons un certain nombre de valeurs communes, notamment le respect de nos identités culturelles, linguistiques, etc... Donc, très attachés à la diversité culturelle, très convaincus du caractère nécessairement protecteur de l'Union européenne à l'égard de la diversité culturelle, de nos identités linguistiques.

Alors cela, c'est l'actif.

Comme dans tout bilan, il y a, je le répète, un passif. Et ce passif, je l'ai déjà dit et je ne peux que le déplorer, c'est que la France, qui a toujours regardé loin lorsqu'il s'agissait du Sud, n'a pas regardé assez loin s'agissant du Nord. Et qu'elle a arrêté son regard pratiquement en dessous des pays baltiques et nordiques. Et le résultat, c'est qu'économiquement parlant, alors que culturellement parlant, elle est très présente, eh bien, ici, sur les trois Présidents, il y en a deux qui parlent parfaitement le français. C'est tout de même un signe.

Alors qu'elle est culturellement présente, elle est économiquement absente. Et cela, c'est tout à fait anormal, regrettable, et cela suppose et exige un effort sérieux de la part notamment de la communauté d'affaires française pour faire les investissements, les actes de commerce nécessaires pour que nous retrouvions une place normale sur ces marchés qui sont des marchés brillants. Je veux dire par là promis à un grand avenir, forts d'un grand potentiel, et donc où nous

devons être présents comme ils doivent être eux-mêmes présents sur nos propres marchés. Voilà, si vous voulez, en gros. Et enfin, naturellement, cerise sur le gâteau, nous avons réglé notre contentieux diplomatique.